

DIRECTION
DES SERVICES FISCAUX
du GARD

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Directeur des Services Fiscaux du GARD
Vu l'article 1650 du Code général des Impôts ;
Vu la liste de présentation établie par le Conseil municipal de la Commune
de LEZAN

DECIDE

Sont nommés Commissaires de la Commune de LEZAN
les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration
du mandat des membres du Conseil Municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
- BRESSON Eugène	- MARKOWSKI Jean
- ANDRE Vivian	- GARGANO Joseph
- JULIAN Jean Pierre	- NEYRAT Michel
- TOREILLES Eric	→ HOME Jean Paul
- GAS Jacques	- BEAUDET André
- PAGES Marc	- AUDEMARD Jean François
-	-
-	-

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des Commissaires, par le Maire de la Commune de LEZAN, Président de la Commission Communale des Impôts directs.

DESTINATAIRES

Monsieur le Maire à LEZAN ;
Monsieur le Responsable du Centre des Impôts ALES SUD;
Monsieur le Responsable du Centre des Impôts Fonciers ALES;
Monsieur le Responsable du Centre départemental d'assiette
des Impôts.

A NIMES, le 29 SEP 2022
Le Directeur des Services Fiscaux,

Paul - Directeur des Services Fiscaux
LE DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DU GARD
DIVISION 3 : GESTION DE LA FISCALITÉ
67, RUE SALOMON REINACH
30032 NIMES CEDEX 1
☎ : 04 66 87 60 60
☎ : 04 66 87 60 03

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Directeur des services fiscaux du Gard

Vu l'article 1650 du Code général des impôts
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune
de LEZAN

DECIDE :

Sont nommés commissaires de la commune de LEZAN les contribuables désignés ci-après,
pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat
des membres du conseil municipal.

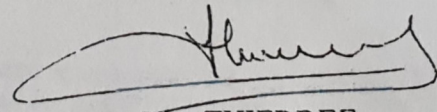
COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
GAS Jacques	FLAVARD Max
BRESSON Eugène	MARKOWSKI Jean
GUIOT Colette	TALAGRAND Jacques
ANDRE Vivian	GARGANO Joseph
WEISS David	FESQUET Francis
TORREILLES Eric	NEYRAT Michel

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires par le maire de la
commune de LEZAN, président de la commission communale des impôts directs.

DESTINATAIRES

Monsieur le maire de LEZAN
Monsieur le responsable du centre des impôts d'Ales Sud
Monsieur le responsable du centre des impôts fonciers d'Ales
Madame la responsable du centre départemental d'assiette des impôts

A Nîmes, le 18/06/2001
Le directeur des services fiscaux


Jean THIERREE

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX
du GARD

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le directeur des services fiscaux du GARD

Vu l'article 1650 du Code général des impôts ;

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune

De LEZAN

DECIDE :

Sont nommés commissaires de la commune de LEZAN

Les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
REPELLIN Patrick	GAS Jacques
AUBRUN Maryline née MOREAU	BACCHETTO Anne-Lise
DURAND René	GENTILHOMME Bernard
FOSSAT Marc	ASTRUC Eric
GAILLARD Pascale	SAMBORSKY Léon
PONTIER Sébastien	TORREILLES Eric

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires et suppléants, par le maire de la commune de LEZAN, président de la commission communale des impôts directs.

DESTINATAIRES

Madame, Monsieur le Maire
Monsieur le responsable du centre des impôts
Madame, Monsieur le responsable du centre des impôts fonciers
Madame la responsable du SFDL

A Nîmes, le 24 septembre 2008

Le directeur des services fiscaux

Jean-Pierre COURTIAL

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX
du GARD

30 SEP. 2010

30100 ALES

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Directeur départemental des Finances publiques du GARD

Vu l'article 1650 du Code général des impôts ;
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune
De LEZAN

DECIDE :

Sont nommés commissaires de la commune de LEZAN
Les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration
du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
REPELLIN Patrick - Viticulteur Cardet	DURAND René
AUBRUN Maryline née MOREAU (Bois et forêts)	DURAND Philippe
TALAGRAND Jacques	FOURNIER Gérald
BACCHETTO Anne-Lise	BAHIRI Ali
WEISS David	ROBLIN Patrice
GENTILHOMME Bernard	PASSENEAU Louis

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires et suppléants, par le maire de la commune
de LEZAN, président de la commission communale des impôts directs.

DESTINATAIRES

Madame, Monsieur le Maire
Monsieur le responsable du centre des Impôts
Madame, Monsieur le responsable du centre des Impôts fonciers

A Nîmes, le 21 septembre 2010

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
L'Administratrice des Finances publiques

Anne-Françoise BARUTEAU

2202519
recu le 27 septembre 2022 à 11:21 (date et heure de métropole)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES DU GARD

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La Directrice départementale des Finances publiques du GARD
Vu l'article 1650 du Code général des Impôts
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune
De LEZAN

DECIDE :

Sont nommés commissaires de la CCID de LEZAN

Les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
- Philippe PINCHARD (Cardet)	- Jacques GAS (Cardet)
- Christian TRILLON, retraité	- Philippe DURAND, retraité
- David WEISS, viticulteur	- Michel BARTHELEMY, retraité
- Patrick FESQUET, viticulteur	- Pascal FESQUET, employé de banque
- Yves MICHEL, retraité	- Bernard VEYRAT, employé EDF
- Maryline AUBRUN (Bois et forêts)	- Anne Lise BACCHETTO (Bois et forêts)

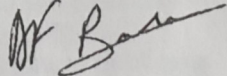
Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires et suppléants, par le maire de la commune de LEZAN, président de la commission communale des impôts directs.

A Nîmes, le 21 mai 2014

DESTINATAIRES

Madame, Monsieur le Maire de LEZAN
Madame, Monsieur le responsable du Service des impôts des particuliers
Madame, Monsieur le responsable du Centre des impôts fonciers
Madame, Monsieur le responsable du SDFDL

Pour l'Administratrice générale des Finances publiques,
L'Administratrice des Finances publiques


Anne-Françoise BARUTEAU

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de

LEZAN

le Directeur départemental des Finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
TALAGRAND OLIVIER	GASCUEL CHANTAL
TRILLON CHRISTIAN	DURAND PHILIPPE
FRAISSE BRIGITTE	DOUMENE YOHAN
MANOEL JEAN-CLAUDE	ROBLIN PATRICE
WEISS DAVID	PASSENEAU LOUIS
PIERRE JEANNINE	GILBERT BERNARD

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

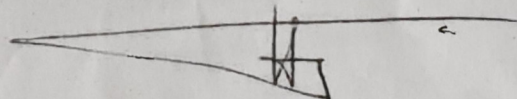
Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A NIMES le 05/10/20

MONSIEUR LE MAIRE DE
LEZAN

MONSIEUR LE RESPONSABLE
DU CENTRE DES IMPOTS FONCIERS

Pour le Directeur départemental
des Finances publiques,
L'Administrateur des Finances publiques



Hervé POUYANNÉ